

Réf: Dossier N° : 53819

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE GROUP MINING » en abrégé «I.G.M »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLONS LOT 2164
ILOT 189, 01 BP 10114 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE GROUP MINING » en abrégé «I.G.M ».

Objet: Recherche minière, exploitation minière, vente et achat de ressources minières, vente d'équipements miniers..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLONS LOT 2164
 ILOT 189, 01 BP 10114 ABJ 01

GERANT: Monsieur LOBOUE YVES ROLAND DIEKET .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23669 du 04/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20976 du 04/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

